

Ce bill est important parce qu'il assure une meilleure représentation à toutes les régions des territoires. Des habitants du Nord prétendent que le conseil territorial ne les représente pas tous. Cependant, si on examine la composition du conseil actuel de 15 personnes, on se rend compte que 9 des 15 conseillers sont des autochtones.

La semaine dernière, lorsque le député de Brandon-Souris (M. Dinsdale) et moi-même avons visité les territoires, nous avons rencontré le conseil territorial pendant à peu près deux heures. L'un des conseillers territoriaux nous a posé la question suivante: «Certains me disent que je ne représente pas les autochtones. Qu'en pensez-vous?» Nous lui avons posé des questions au sujet de sa circonscription et de ses commettants. Ils sont pratiquement tous des autochtones. Nous lui avons répondu qu'en démocratie, une fois qu'une personne a été élue par un scrutin secret, elle représente toutes les personnes de sa circonscription, qu'elles aient voté pour lui ou non.

Si l'on se penche sur l'attitude manifestée par le gouvernement au cours des années, ce dernier ne semble guère croire, pas plus que le ministre, que le conseil territorial dûment élu, représente vraiment la population des territoires. On peut se demander pourquoi je dis cela. C'est bien simple. Le gouvernement et le ministre ont refusé de laisser le conseil ou ses représentants participer activement aux négociations concernant les revendications territoriales.

C'est vrai également pour le Yukon. Je crois savoir que des représentants du Yukon étaient à Ottawa il y a une huitaine ou une quinzaine de jours environ. Il s'agissait de membres du nouveau gouvernement élu au Yukon. Ils ont demandé au ministre de leur accorder le droit de représentation lors des négociations avec les autochtones du Yukon au sujet des revendications territoriales. Quand on a négocié l'accord CEDA, ou du moins un accord de principe, notons qu'on a décidé de mettre de côté environ 10,000 milles carrés dans le nord du Yukon, sans avoir consulté au préalable le conseil territorial du Yukon au sujet de ces terres. En lisant l'accord CEDA, les représentants du conseil territorial du Yukon ont constaté que le gouvernement du Canada avait réservé ces 10,000 milles carrés de son propre chef.

Je suppose que ces terres appartiennent aux Canadiens, mais elles appartiennent d'abord à la population du Yukon. Cette réserve a été constituée sans que les élus ou les législateurs du Yukon aient eu leur mot à dire.

● (1450)

Le gouvernement prétendra un jour, je suppose, que le gouvernement territorial a participé à l'accord CEDA puisque le commissaire des territoires du Nord-Ouest l'a signé. Or le commissaire relève directement du ministre, et non du gouvernement des territoires du Nord-Ouest. Il a signé l'accord sur

### *La loi sur les Territoires du Nord-Ouest*

l'ordre du ministre, et non pas avec l'autorisation du gouvernement territorial.

Je pense avoir bien précisé ce que je viens de dire de l'accord CEDA ne concerne en rien le fond de cet accord, que tôt ou tard nous examinerons au Parlement. Donc j'attendrai ce moment-là pour dire ce que je pense de ses dispositions. Je m'en suis servi uniquement comme exemple de la façon dont le gouvernement fédéral traite cette région, et non seulement le ministre en titre, mais ses prédécesseurs aux Affaires indiennes et du Nord canadien.

**M. Faulkner:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je pense qu'une mise au point s'impose. Je ne sais pas si le député est bien informé de la situation actuelle, mais il existe maintenant un protocole intervenu entre l'État fédéral et le gouvernement du Yukon...

**Une voix:** Ce n'est pas un rappel au Règlement.

**M. l'Orateur adjoint:** A l'ordre.

**M. Faulkner:** Je pense que le député désire être mis à jour, et il importe à mon avis de tirer la chose au clair.

**M. l'Orateur adjoint:** Le ministre n'a pas la parole et ne peut donc faire de déclaration. Il pourra peut-être le faire lorsqu'il mettra fin au débat de deuxième lecture.

**Une voix:** Vous avez fait merveille comme Orateur adjoint. N'avez-vous rien appris?

**M. Faulkner:** Je pensais que les députés de l'autre côté voulaient connaître la vérité.

**M. Neil:** Ici nous cherchons toujours la vérité, et s'il y a des renseignements récents que je ne connais pas, je serai très heureux d'écouter ce que le ministre aura à dire lorsque ce sera possible.

Depuis toujours, le gouvernement traite le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest comme des colonies. Tout à l'heure, le ministre a parlé de leur octroyer le droit de se gouverner. Je pense que le gouvernement n'a aucune intention d'accorder le rang de province à l'un ou l'autre de ces territoires simplement parce que le premier ministre (M. Trudeau) n'a pas fait mystère de ses intentions l'an dernier dans une de ses déclarations. Il a dit que de son vivant les territoires n'auraient pas rang de province.

Il est intéressant de noter ce qu'a dit le représentant de Laprairie (M. Watson) au cours du débat sur le référendum, le 31 janvier. Je cite un extrait de la page 2774 du hansard:

Prenons le cas du Yukon. Le parti conservateur s'est engagé à lui donner le rang de province. Qu'est-ce que cela signifie? Que les territoires du Nord-Ouest deviendront une province peu après, et que par la suite, les richesses naturelles du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest appartiendront à très peu de gens. Cette politique a été énoncée par le chef de l'opposition et le parti conservateur. Voilà donc la position du parti conservateur. Les libéraux, quant à eux, voient les choses tout autrement. Le gouvernement estime que les richesses naturelles du Nord sont le patrimoine collectif de tous les Canadiens.